

La présente annexe accompagne le certificat de conformité au marquage CE numéro :

**1166 – CPR – 0213**

Délivré à :

**BSA**  
8 Rue Philibert de la Baume  
39160 SAINT-AMOUR

Elle définit les **champs couverts** par ce certificat :

- Classe d'exécution EXC1 à EXC2 selon la norme NF EN 1090-2 +A1 : octobre 2011
- Les performances des produits sont déclarées uniquement selon l'Exigence Fondamentale : Résistance mécanique et stabilité définie dans l'Annexe I du Règlement n°UE 305/2011
- Structure en acier pour unités de construction préfabriquées
- Les éléments peuvent être soudés, boulonnés ou rivetés
- Matériaux de base : acier de nuance S235 à S355 inclus suivant les normes NF EN 10025-2, NF EN 10025-3, NF EN 10025-4, NF EN 10025-5, NF EN 10025-6, NF EN 10210-1, NF EN 10219-1
- Exigences de qualité en soudage par fusion des matériaux métalliques conforme à l'EN ISO 3834-3
- Coordinateur en soudage : M. Aurélien MOUGENOT
- Le traitement de protection anticorrosion peut être réalisé suivant les normes :
  - NF EN ISO 1461 par galvanisation à chaud
  - NF EN 10346 par galvanisation en continu

**CE**  
**1166**

Visa :

